

Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle, dans la région de Montréal et auprès des peuples autochtones. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place significative non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur les scènes provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'Université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. Avec plus de 150 programmes d'études, l'Université réussit à accomplir sa mission grâce à l'engagement et à l'expertise de l'ensemble de son personnel à l'intérieur de plusieurs pôles d'excellence.

Sous l'autorité du conseil d'administration, le rectorat représente l'instance principale au cœur de la réalisation de la mission de l'UQAT. Responsable de l'administration courante, des politiques internes et des plans de développement de l'Université, le rectorat assure la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration, du comité exécutif et de la commission des études. Le Secrétariat général, le vice-rectorat aux ressources et le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création relèvent directement de celui-ci. Le rectorat assume également la responsabilité de la Fondation de l'UQAT, des Services aux diplômés et du Service des communications et du recrutement.

*Le rectorat est à la recherche d'une personne afin de pourvoir le **poste régulier** de :*

AGENTE OU AGENT DE RECHERCHE À L'ANALYSE DES DONNÉES INSTITUTIONNELLES

CONCOURS : 2022-02

DATE : 10/01/2022

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du recteur, l'agent ou l'agente de recherche à l'analyse des données institutionnelles combine des compétences en analyse, en conception et en visualisation des données. Cette personne a la responsabilité de l'exploitation des données disponibles afin d'optimiser les prises de décision institutionnelles. Elle joue le rôle de chef d'orchestre dans l'analyse des données, la production de tableaux de bord ainsi que la programmation de requêtes dans les multiples bases de données institutionnelles. En partenariat avec les équipes des différents services de l'organisation, elle conseille quant aux orientations et solutions appropriées.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Déterminer, analyser, préparer et valider les données pertinentes pour le suivi des indicateurs de performance et des indicateurs comparatifs permettant de soutenir adéquatement les membres de la Direction dans leur travail de suivi et de planification. À partir de sources de données internes, notamment le système de gestion du dossier étudiant (GESTA), le système d'information financière, ainsi que de sources externes, comme le système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) et Statistique Canada, créer des ensembles de données permettant un questionnement stratégique et facilitant la planification et la prise de décision;
- Afin de soutenir la prévision et l'analyse, développer des modèles et compiler les données permettant d'établir et d'analyser le comportement des cohortes étudiantes et établir les prévisions de celles-ci;
- Analyser et modéliser la réussite étudiante en fonction de différentes variables; en partenariat avec les différents départements et services rattachés au vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création, analyser les données d'apprentissage afin d'amener des recommandations;

- Concevoir et déployer des banques de données permettant de répondre aux demandes internes et externes. Au besoin, collaborer avec le service informatique au développement, à la validation et à l'exécution de nouvelles requêtes pour l'extraction des données. Procéder à l'extraction des données, à la production, à la mise en forme des données institutionnelles selon les politiques et règles établies;
- Préparer, selon les échéances requises, les rapports des statistiques officielles et le rapport annuel, et rédiger des rapports d'analyse et de synthèse pour la Direction ou pour différents départements et services;
- En partenariat avec les différents services et départements, proposer des modifications sur les outils de collectes de données en vue d'optimiser les prises de décision;
- Soutenir les équipes des différents services et départements dans l'analyse des données et la connaissance des outils utilisés afin de les rendre autonomes pour une utilisation optimale. Au besoin, assurer une formation de base sur les outils et les données;

QUALIFICATIONS REQUISES :

La personne recherchée détient un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en systèmes d'information, intelligence d'affaires, statistique, informatique ou l'équivalent. Elle cumule de deux (2) à cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'intelligence d'affaires.

La maîtrise du français parlé et écrit est essentielle (facilité en rédaction) en plus d'avoir une bonne connaissance de l'anglais. La personne maîtrise l'utilisation de Microsoft Power BI en plus des outils d'analyses tels Excel, VBA, R, SAS, etc. Elle a également de bonnes connaissances en programmation SQL.

Elle possède un esprit d'analyse et de synthèse en plus de démontrer de l'intérêt pour la gestion de dossiers complexes. Elle fait preuve d'autonomie, de minutie, de rigueur, d'intelligence sociale et aime collaborer au travail d'équipe. Elle est dotée d'un bon sens de l'organisation et d'une bonne gestion des priorités. Elle démontre d'excellentes habiletés interpersonnelles et communicationnelles afin d'établir des liens professionnels avec des intervenants à l'interne ou externes du milieu universitaire. La connaissance du milieu universitaire est un atout.

SPÉCIFICATIONS :

Nous offrons des conditions de travail des plus intéressantes, une gamme d'avantages sociaux très concurrentielle, un salaire à la hauteur de vos compétences (entre 50 398 \$ et 95 547 \$ annuellement) et une progression salariale des plus stimulantes. Il s'agit d'un poste régulier, syndiqué. Le lieu de travail est à déterminer, soit un centre ou campus dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et la personne devra assurer une présence régulière au campus de Rouyn-Noranda. L'entrée en fonction est prévue pour février 2022. L'UQAT offre la possibilité de bénéficier du programme d'aménagement du temps de travail et de télétravail selon certaines modalités.

PARTICULARITÉ : Souscrivant au programme d'accès à l'égalité à l'emploi, nous encourageons les candidats et candidates à accompagner leur dossier de candidature d'un formulaire d'accès à l'égalité complété, disponible pour impression sur le site Internet suivant : <https://www.uqat.ca/uqat/faire-carriere/comment-soumettre-sa-candidature/>. Les données personnelles recueillies sont considérées comme strictement confidentielles.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que d'une copie de diplôme et, sur une base volontaire, du Formulaire d'accès à l'égalité en emploi**, en spécifiant le numéro du **concours**, avant midi, le 31 janvier 2022 à :

Marie-Pierre Maheux, CRHA
Conseillère en gestion des ressources humaines
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Courriel : ress.humaines@uqat.ca

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit. Il est à noter que les procédures et outils de présélection et de sélection peuvent être adaptés selon les besoins présentés. Ces personnes peuvent en faire la demande par écrit à ress.humaines@uqat.ca ou par téléphone au 819-762-0971, poste 2321. En respect des exigences fédérales prescrites en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes autorisées à travailler au Canada.